

FAVORISER
LE « VIVRE-ENSEMBLE »



SOUTENIR
LA CRÉATION
CONTEMPORAINE



PARTICIPER
À LA DIFFUSION D'UNE
CULTURE ACCESSIBLE
À TOUS

SOUTENEZ
LE PASSAGE SAINTE-CROIX

VALORISER
UN LIEU PATRIMONIAL
UNIQUE À NANTES



PARTAGER
DES VALEURS
HUMAINES ET
SPIRITUELLES





AIDEZ LE PASSAGE SAINTE-CROIX

POUR FINANCER

> Les actions régulières

1500€ par **Spectacle**

700€ par **Midi de Sainte-Croix**

800€ par **Conférence**

900€ par **Atelier enfant**

3000€ par **Samedi du Passage**

14000€ par **Exposition temporaire**

> Le développement de nouveaux projets

De **nouveaux** cycles de conférences

L'**augmentation** du nombre d'évènements de spectacle vivant

Le **renouveau** du parcours «Question d'Hommes»



NOUS
COMPTONS
SUR
VOTRE
GÉNÉROSITÉ
POUR FAIRE
VIVRE NOTRE
PROJET !

LE PASSAGE SAINTE-CROIX C'EST :

10 expositions

130 200 visiteurs / an

8 rencontres/débats

450 participants / an

16 spectacles vivants

2000 spectateurs / an

8 Ateliers enfants

70 enfants accueillis / an

30 Midis de Sainte-Croix

1000 participants / an

50 visites scolaires

1200 élèves accueillis / an



LE PASSAGE SAINTE-CROIX EST UN
LIEU D'EXPRESSIONS ARTISTIQUES,
DE CULTURE ET D'ÉCHANGES. IL
EST DEvenu EN QUELQUES ANNÉES
UN ACTEUR IMPORTANT DE LA VIE
CULTURELLE NANTAISE.



SUIVEZ-NOUS !

www.passagesaintecroix.fr

accueil.passage@gmail.com



Passage Sainte-Croix



PSainteCroix



Passagesaintecroix



BULLETIN DE SOUTIEN
À RENVOYER AU DOS

> BULLETIN DE SOUTIEN A RENVOYER

Je souhaite soutenir le Passage Sainte-Croix et vous adresse pour cela **un don** de

80€ 100€ 150€ 200€

Autre : €

COORDONNÉES :

Nom

Prénom

Adresse

Ville

Email

Téléphone

Je suis intéressé(e) par une démarche de mécénat

JE JOINS MON DON PAR :

Virement bancaire :

Iban : FR76 3004 7141 2200 0200 5560 291 BIC : CMCIFRPP
(Merci de faire parvenir l'avis de virement sur secretariat.passage@gmail.com et d'indiquer, dans la rubrique motif destinataire : don + votre nom de famille et votre prénom)

Chèque : à l'ordre de L' Association Culturelle Passage Sainte-Croix

Les dons libellés à l'ordre de l'Association du Passage Sainte-Croix, sont déductibles pour 66% de leur montant des impôts sur le revenu dans la limite de 20% du revenu imposable. Lorsque les dons dépassent cette limite, l'excédent est reporté sur les années suivantes jusqu'à la 5ème inclusivement et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

À retourner au 9 rue de la Bâclerie, 44000 Nantes
Renseignements : 02 51 83 23 75 - accueil.passage@gmail.com